

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 31

Artikel: Les artistes et industriels ambulants : (suite et fin)
Autor: J.D.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Réduction du Conte de vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les artistes et industriels ambulants.

(Suite et fin.)

LES FRANÇAIS.

C'est du midi de la France, de la Guyenne, de la Gascogne, du Languedoc, du Limousin, que nous vient le plus gros contingent d'artistes et d'industriels nomades. Race vive, au sang chaud, à l'imagination prompte, ils se plaisent dans l'exagération, tiennent mal en place et aiment à courir le monde de langue française, en dehors duquel ils ne connaissent plus rien; ils aiment la vie nomade, parce qu'ils sont mécontents d'une société qui les gêne dans leur indépendance native, et parce que la nature fut pour eux trop généreuse; aller devant soi sans but, d'étapes en étapes, sans souci du lendemain, sans souvenir des souffrances de la veille, faire sa soupe au bord du chemin, pêcher à la ligne, braconner un peu, c'est la vie libre du bohémien; elle a son cachet de poésie sauvage. Ces gens sont hospitaliers et accueillent volontiers le misérable qu'ils rencontrent, à la seule condition qu'il *sache faire quelque chose* pour amuser la foule et gagner son plat de pommes de terre; aussi ces troupes voyageuses renferment-elles beaucoup de ces êtres fourvoyés venus surtout des provinces méridionales de l'Autriche, de la Valachie, de la Grèce et même de l'Egypte.

Ces familles se réunissent souvent en tribus pour travailler ensemble; on voit alors, dans la même troupe, toutes les spécialités possibles de *choses extraordinaires inconnues dans cette ville*: la Géante des Pyrénées, âgée de seize ans et qui pèse quatre quintaux (elle aura encore seize ans les années suivantes); l'Hercule du Languedoc, qui tient deux hommes suspendus entre ses dents; le véritable homme-caoutchouc; la célèbre écuyère russe Enrageska; le Taureau d'Auvergne, qui paiera cent francs à celui qui le vaincra à la lutte, qui est vaincu tous les quinze jours et qui se paie un billet de chemin de fer par le premier train à chaque défaite; le mangeur d'étoffes; l'avaleur de sable; la diseuse de bonne aventure; le photographe des revenants, des fiancés et des esprits; enfin, les variétés inférieures des danseurs, des sauteurs, des équilibristes et des écuyères, en maillot rose fleuri, pailleté et enrubanné. Et tout cela crie, gesticule, tapage, fait des lazzis, se moque du public, rit à

gorge déployée, sans repos, sans trêve, sans merci, de midi à minuit, aux sons des cymbales et de la grosse caisse, entouré d'une dizaine de singes qui gambadent en se grattant, et au milieu d'un cercle serré de badauds qu'ils feront toujours rire!

Nous ne nous plaindrons pas qu'on donne des permissions à ces braves écervelés, mais à la condition qu'on ne les place pas au beau milieu de nos grandes fêtes cantonales et fédérales; que durant le prochain tir fédéral, par exemple, ils s'établissent ailleurs qu'à côté du stand et de la cantine. Nous ferons la même observation pour les ménageries, qui instruisent en amusant, et pour les carrousels, où les enfants trouvent un divertissement de leur âge et à portée de toutes les bourses; les chambrières peuvent s'y payer le plaisir de la riche amazone; c'est encore une joie pour les recrues de la campagne — militaires ainsi nommés parce qu'ils n'ont pas fini de croître; — ils ont là, avec les cuisinières, des rendez-vous à cheval, de nuit, dans l'ombre, aux sons cadencés de la valse et de la polka, pour dix centimes et sans avoir besoin d'en dépenser soixante pour une bouteille de nouveau!

Les entrepreneurs de *jeux* sont d'un autre acabit; ils n'ont aucune des qualités de la classe dont nous venons de parler et ont de tout autres défauts; aussi sont-ils fort peu intéressants. Ils viennent de Genève, de Lyon, de Saint-Etienne, des grandes villes manufacturières ou industrielles où ils n'ont rien fait, si ce n'est de mauvaises affaires. Rusés, se débouantan et se découvrant peu, connaissant à fond les faiblesses des hommes, se défiant et craignant la police, ils se font chasser, mais ne se font jamais prendre. Ils exploitent les petits jeux de hasard, les dés, les cartes, la boule de cuivre, le rouge et le noir, la roulette, etc. Lausanne en tolère peu; nous trouvons qu'on devrait n'en tolérer aucun, car ce ne sont pas même des jeux de hasard.

Les dés sont pipés (c'est-à-dire qu'une des faces du dé est rendue plus lourde au moyen d'un poids de plomb); les cartes sont tarautées; dans les roulettes, parmi les pointes en fil de fer, celles qui correspondent aux lots principaux sont en retour, en arrière des autres d'un cinquième de ligne, quantité qui suffit pour que l'aiguille indicatrice glisse toujours dessus pour s'arrêter tout à côté; aussi entend-on souvent cette exclamation: « Oh! un peu moins fort, et vous aviez le gros lot! » Dans

le Rouge et le Noir et dans les roulettes où une bille court sur une surface couverte de numéros imprimés dans des creux, le bord des creux gagnants est surexhaussé d'un vingtième de ligne, ce qui suffit pour que la bille glisse dans des creux qui, de leur côté, ont des bords imperceptiblement arrondis. La boule de cuivre suspendue au bout d'un fil a fait longtemps le désespoir des niais : le tour consiste, non pas, comme on le croit, à imprimer un mouvement de bascule à la table de jeu, mais à placer la quille, dont la base est creuse, un peu à droite ou à gauche du point ; lorsque la quille est à sa place, tous les coups sont bons, de par la physique et les mathématiques ; il est facile de le démontrer.

Tous les jeux de hasard doivent être supprimés. Une *entrepreneuse* de roulette à un franc le coup a parcouru durant cinq mois tout le canton sans qu'un seul des lots principaux ait été gagné. A Lausanne, on l'a obligée, en vertu de la loi sur les loteries, d'avoir tous ses numéros gagnants ; elle a acheté 100 paquets de cigares à 30 centimes le paquet pour les donner aux noirs perdants ; nous avons vu un jeune homme jouer onze fois, payer onze francs et recevoir dix cigares (10 centimes les 10) et une espèce de godet en porcelaine de soixante centimes. Comment expliquer tant de niaiserie ? Hélas ! comme on expliquerait la foi aux miracles modernes, l'eau de Lourdes, l'eau de la Salette. Des gens qui, dernièrement, s'étaient entêtés à jouer dans un village voisin, se sont vengés d'avoir tout perdu en *flanquant une saboulée au fripon*.

Nous ne savons trop que dire des déballeurs ; ils vendent à bas prix des marchandises qui ne sont pas de premier choix, mais qui suffisent aux besoins de l'acheteur. Marchandises volées, provenant de faillite, etc., dit-on. Non ; ce sont presque toujours des objets fabriqués exprès pour ce genre de vente et qui se débiteront en quantités énormes dans la banlieue des villes populeuses du midi, gens qui veulent briller et ne peuvent se payer que du clinquant ; ces vendeurs ont de plus l'avantage de ne pas payer un loyer de quinze ans à trois mille francs par année.

Nous aurions bien des choses à dire encore sur les nomades ; mais nous avons déjà dépassé les bornes que nous prescrit le format du *Conteur*.

J. D.



Tous nos lecteurs connaissent les détails des événements du 10 août 1792, où 800 Suisses chargés de la défense des Tuilleries, sans commandant en chef, sans canons et avec une provision de munitions insuffisante, furent attaqués par plus de 100,000 hommes d'une populace exaltée par la fureur et qui avait avec elle 50 pièces d'artillerie. Jamais résistance ne fut plus héroïque, jamais le courage des soldats suisses ne fut mis à plus rude épreuve. Répartis sur plus de vingt postes, ils restèrent intrépides et fidèles jusqu'au bout. Tirant de toutes les croisées, protégeant l'entrée du grand escalier à la bayonnette, faisant des sorties d'une

audace inouïe, défendant pied à pied le terrain, ils laissèrent la cour royale jonchée des cadavres des assaillants. Criblés sous un feu meurtrier, on les vit maintes fois se rallier avec des efforts qui tenaient du prodige.

Enfin, Louis XVI, cédant à la force des événements, fit déposer les armes aux Suisses, qui voulaient à tout prix continuer la lutte et pleuraient de rage d'être réduits à cette extrémité. Arrêtés, poursuivis avec un acharnement féroce, livrés sans défense à des tigres altérés de sang, presque tous furent impitoyablement égorgés ; un très petit nombre parvinrent à s'échapper grâce à la générosité de quelques personnes qui les cachèrent sous leur toit ou facilitèrent leur éloignement.

Le curieux récit qu'on va lire et qui a surtout le mérite d'être vrai, a pour héros un de ces braves soldats, ressortissant de notre canton.

Nous remercions vivement l'auteur de ces lignes, qui seront sans doute lues de tous avec grand intérêt :

Souvenirs d'un vétéran du 10 août.

Je crois utile de consigner dans votre *Conteur vaudois* le fait suivant qui peut intéresser ceux de vos lecteurs auxquels l'âge permet encore de se transporter au temps où il s'est passé.

Dans un de nos villages du Jura vaudois vivait, il y a peu d'années, un vieillard, Benjamin de la montagne, ainsi nommé parce que tel était le nom de la propriété qu'il possédait à quinze minutes du village. Ce vieillard, il me semble le voir encore, avec sa haute stature, sa belle et énergique figure, ses longs cheveux blancs flottant sur ses larges épaules. Soutenu par un long bâton, il descendait régulièrement au village le dimanche matin pour se rendre à l'église. Un jour, après le sermon, il vint à la cure, et, s'adressant au pasteur, il lui dit :

— Monsieur le pasteur, excusez-moi si je viens vous déranger, mais j'ai ouï dire par le village que vous allez faire un voyage à Paris pour y conduire votre fils. Si cela est vrai, je voudrais vous prier de me rendre un service.

— Eh ! mon cher B., je le ferai avec plaisir. De quoi s'agit-il ?

— Monsieur, il s'agirait de vous rendre devant le palais des Tuilleries, en face du grand escalier. Alors vous compterez onze marches de cet escalier et vous irez vous placer à la première place à gauche en tournant le dos au palais. C'est là que j'étais.

— Mais, mon cher B., pourquoi me demandez-vous de vous rendre un pareil service ?

— Voyez-vous, M. le pasteur, ça me fera plaisir de penser que mon pasteur a vu la place où son vieux paroissien s'est vaillamment défendu à l'affaire du 10 août, en 93.

Ah ! vous étiez au nombre de ces braves Suisses qui se sont distingués dans cette occasion ! Eh bien, cela m'intéresse, comptez-moi, je vous prie, comment cela s'est passé et comment vous avez échappé à ce massacre de tant de nos compatriotes.